

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 28 FÉVRIER 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03/06/2020;
- Vu l'article R.2122-8 du code de la commande publique ;
- Vu l'estimation du besoin inférieure au seuil de procédure de 25 000 €HT et la demande de devis réalisée pour l'achat de pièces ;
- Considérant les besoins du service nettoyage de la ville de Gap de procéder à l'achat de pièces pour l'aspiratrice City Cat 2020 du service nettoyage;
- Considérant que la proposition de l'entreprise BUCHER municipal située 40 Avenue Eugène Gazeau, 60 300 SENLIS est apparue comme économiquement intéressante pour la Collectivité et répond de manière satisfaisante à ses besoins ;

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence pour l'achat de pièces pour l'aspiratrice City Cat 2020 selon devis N° CE-089294-1 du 28/12/2022 proposé par la Société BUCHER municipal située 40 Avenue Eugène Gazeau, 60 300 SENLIS.

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un montant de 6 882,10 € H.T (soit 8 258,53 € TTC).

Le marché est conclu pour une durée de livraison de 8 jours.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget Ville 2023.

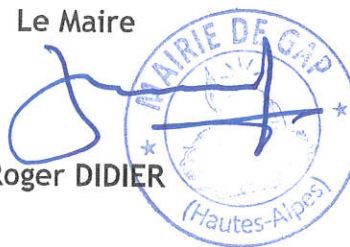
Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité sont chargés de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 28 FÉVRIER 2023

Le Maire

Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 21/03/2023
Publié ou notifié le : 21/03/2023

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_02_103
Objet :	Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence pour l'achat de pièces pour l'aspiratrice City Cat 2020 selon devis N° CE-089294-1 du 28/12/2022 proposé par la Société BUCHER municipal située 40 Avenue Eugène Gazeau, 60 300 SENLIS.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-02-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20230228-D2023_02_103-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20230228-D2023_02_103-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_12264.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230228-D2023_02_103-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	53.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 mars 2023 à 11h11min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 mars 2023 à 11h11min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mars 2023 à 11h11min23s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	21 mars 2023 à 11h11min35s	Reçu par le MI le 2023-03-21